

SÉANCE extraordinaire

LE 13 JUILLET 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 13 juillet 2011, à 12h00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Denis Michaud, maire suppléant, madame Louise David, conseillère et messieurs les conseillers Robert Smith, Denis Pelchat et Noël Huard.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Raymond Cyr, directeur financier.

SONT ABSENTS : Madame Louise Langlois, maire et monsieur Gilles Lambert, conseiller.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

110713.228 PARC INDUSTRIEL – OFFRE D'ACHAT DE TERRAIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Huard, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que la Ville fasse l'acquisition auprès de DAME Danielle Longpré d'une parcelle de terrain connue comme étant :

- Le lot 47-3-1, rang 1, cadastre révisé de la municipalité de Pabos, province de Québec, circonscription foncière de Gaspé, d'une superficie de quatre mille deux cent cinq mètres carrés (4 205 m. c.), pour le prix de six mille dollars (6 000 \$),

Le tout tel que montré sur le plan D037, sous le numéro 264 des minutes de Jean-Louis Leblanc, arpenteur-géomètre, le 9 novembre 2005.

Que les acquisitions soient faites avec la garantie légale, aux conditions usuelles.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente, pour et au nom de la Ville de Chandler, ainsi que tous les documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110713.229 DÉVELOPPEMENT PÈRE HAQUIN – VENTE DE TERRAIN À CHARLES BOND

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que la Ville vende à Monsieur Charles Bond deux parcelles de terrain connues comme étant :

- le lot 4 294 559 (anciennement connu comme étant le lot 77D-

84-23), cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, d'une superficie de cinq cent soixante-dix mètres carrés (570,0 m.c.);

- le lot 4 294 557 (anciennement connu comme étant le lot 77D-84-25), cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, d'une superficie de cinq cent soixante-deux mètres carrés et trois dixièmes (562,3 m.c.);

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur, pour une considération de DOUZE MILLE DOLLARS (12,000.00 \$), plus taxes.

Que les frais et honoraires professionnels relatifs à cette vente soient assumés par Monsieur Charles Bond.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente, pour et au nom de la Ville de Chandler, ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110713.230 DÉVELOPPEMENT PÈRE HAQUIN – VENTE DE TERRAIN À PATRICE DUGUAY ET DANIELLE DUPUIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Huard, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu que la Ville vende à Monsieur Patrice Duguay et Dame Danielle Dupuis une parcelle de terrain connue comme étant le lot 4 294 558 (anciennement connu comme étant le lot 77C-39-11 et le lot 77D-84-24), cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, d'une superficie de six cents mètres carrés (600,0 m.c.).

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls des acquéreurs, pour une considération de HUIT MILLE DOLLARS (8,000.00 \$), plus taxes.

Que les frais et honoraires professionnels relatifs à cette vente soient assumés par Monsieur Patrice Duguay et Dame Danielle Dupuis.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente, pour et au nom de la Ville de Chandler, ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110713.231 MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-135-2010 – AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Robert Smith qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura présentation d'un règlement ayant principalement pour objet de modifier certains tarifs de compensation exigés par le règlement V-135-2010 pour payer les dépenses prévues au budget 2011.

110713.232 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Noël Huard propose la levée de l'assemblée à 12h20.

VILLE DE CHANDLER

**Denis Michaud,
Maire suppléant**

**Raymond Cyr,
Directeur financier**